

*Initiatives parlementaires*

Je crois que la chose la plus importante, c'est de voir ce comité, cet organisme indépendant, non partisan, qui étudiera le salaire, la pension et les autres bénéfices des députés, non seulement au fédéral, mais au niveau provincial comme au niveau municipal. Et puis, comparons tout cela avec le secteur privé et d'autres institutions canadiennes, afin de nous assurer que c'est juste. Et, si c'est trop généreux, faisons des propositions pour les changer.

[Traduction]

Il sera ainsi possible d'effectuer une étude indépendante et objective de la situation et d'apporter des modifications au besoin. Je suppose que ce sera nécessaire dans certains cas.

Je tiens à demeurer fidèle à ma parole, même si je suis tenté de l'être moins après avoir entendu les propos de certains députés à ma gauche. J'ai dit que je partagerais mon temps de parole, et c'est ce que je ferai, mais je préviens mes collègues à ma gauche que, si j'entends des idioties semblables à celles que j'ai entendues il y a quelques instants, je n'hésiterai pas à les rappeler à l'ordre à la première occasion.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Je tiens beaucoup à remercier les députés de Regina—Qu'Appelle et de Saint-Boniface pour leur collaboration et leur sens de l'équité.

[Traduction]

**M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle):** Monsieur le Président, je tiens particulièrement à dire quelques mots ce soir pour faire connaître ma position avant que la Chambre ne s'ajourne.

Il n'y a certainement pas de sujet qui touche plus cette Chambre et qui suscite autant d'émotions et de réactions que celui du salaire et des avantages sociaux des députés. Bien que nous ayons entendu plusieurs commentaires à ce sujet ce soir, tous finalement en accord avec le but de la motion, et bien que le porte-parole officiel du gouvernement soit en gros d'accord, il dit que ce n'est pas nécessaire puisque nous allons le faire de toutes façons, et que nos salaires, pensions et avantages sociaux vont être examinés par des gens de l'extérieur qui feront des recommandations.

C'est-à-dire que des gens de l'extérieur vont examiner nos salaires, nos pensions et nos avantages sociaux et faire des recommandations. La seule différence entre la position officielle du gouvernement et la motion de mon

ami et collègue est que le ministériel dit que le gouvernement s'en occupe déjà.

Le fait est que, bien que le gouvernement ait pris cet engagement il y a six mois environ, il n'y a encore rien de fait. Je supplie les ministériels de permettre l'adoption de cette motion d'initiative parlementaire.

La motion n'est pas en contradiction avec ce que le gouvernement a l'intention de faire ou est en train de faire. Au plus, elle confirmerait le gouvernement dans sa résolution. Je crois donc qu'il convient d'appuyer cette motion et de l'adopter.

Je n'ai jamais été à l'aise de devoir me prononcer sur mon salaire, mes avantages sociaux et ma pension. La première fois que j'ai dû le faire en tant que député, je n'ai pas aimé cela. C'est une situation sans issue. Au plan politique, c'est dingue pour les députés de se voter un salaire, une pension et des avantages sociaux.

J'ai toujours cru que l'on devrait recueillir diverses données sur diverses professions similaires à la nôtre du point de vue des responsabilités, des heures de travail, etc. et établir à partir de cela un salaire et des avantages sociaux moyens en fonction desquels les nôtres monteraient ou descendraient de façon automatique, de telle sorte que nous n'ayons jamais à nous prononcer sur notre salaire.

Je le répète, c'est idiot et sans issue au plan politique. Même si nous semblons mériter tel ou tel salaire, nous mettons les électeurs à dos en nous le votant. C'est pourquoi je ne crois pas que ce soit une bien bonne idée de nous prononcer sur notre propre salaire et sur nos propres avantages sociaux. Laissons à un groupe de l'extérieur le soin de déterminer ce qui constitue pour nous un salaire juste et équitable.

J'appuie la motion dont nous sommes saisis. Je crois que c'est une bonne motion. Je crois qu'elle mérite l'appui de la population et de tous les députés. Par conséquent, j'invite les députés à l'adopter.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme aucun autre député n'intervient, la période réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée.

Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

**M. Robison:** Monsieur le Président, je voudrais simplement obtenir des éclaircissements de la part de la présidence. Quand il n'y a plus de députés qui demandent la parole, je croyais que la question était mise au voix. À mon avis, c'est la façon de procéder.